Association loi 1901

Association "Cheminots Amiante"

47 / 49 Avenue Simon Bolivar - 75950 PARIS Cedex 19

01 56 41 56 70 - 01 56 41 56 71

http://cheminotsamiante.free.fr

N° 35

Juillet 2013

Sommaire

- **Compte rendu** de l'assemblée générale à VARENNES VAUZELLES
- **Rappel cotisation**

La cotisation à l'association est maintenue

Adhérant : 30€ UPR : 76€ URR : 38 €

Assemblée générale de l'association nationale Cheminots Amiante.

Jeudi 30 mai, l'association nationale Cheminots Amiante tenait salle Marcel Paul, son assemblée générale en présence de nombreux adhérents présents ou représentés avec la participation d'André GUERILLOT président URT Bourgogne, Robert GAULON ex secrétaire UTR 58, Francis MATHEVET, de la commission amiante de l'UCR et Jean Luc FARNIER représentant également l'UFR.

Cette 13ème assemblée générale a été ouverte par son président d'honneur, Pierre JAMET qui a demandé une pensée particulière pour les disparus en particulier le président Guy AUDOUY décédé le 7 décembre dernier. Le secrétaire Pierre BECHINGER a rappelé l'engagement de Guy AUDOUY qui a permit de faire connaître et reconnaître l'association dans les plus hautes instances traitant des problèmes de l'amiante ainsi que son indépendance et son autonomie dans ses décisions. La tendance constatée l'année précédente se confirme avec une baisse de prise en charge de nouveaux dossiers. Il s'agit probablement d'un creux passager, le pic de contamination étant prévisible à l'horizon 2020. Le nombre de victimes non déclarées ou dépistées étant actuellement très important. Une information devient incontournable dans différents supports. Un des faits marquants de l'année a été le départ de la juge BERTELLA-GEOFFROY qui suivait les dossiers liés à l'amiante avec pour grave conséquence de voir ces dossiers gelés dans le meilleur des cas.

Le bulletin devrait continuer dans sa forme actuelle avec 4 numéros annuels. L'association continuera ses interventions sur la cessation anticipée d'activité amiante et la mise en place du scanner dans le cadre des examens post-professionnels. Il est prévu en 2013 une journée formation sur la maîtrise et le traitement des dossiers ainsi que le suivi juridique de ces derniers notamment l'évolution concernant les préjudices d'anxiété et de bouleversement des conditions d'existence. L'association restera vigilante sur le traitement des dossiers par le Fonds d'indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA) et la SNCF.

Les différents rapports (activité, financier) et les projets ont été adoptés. Le conseil d'administration a été renouvelé et a donné lieu à l'élection du nouveau bureau constitué de:

Election du conseil

Bureau

Président : Pierre BECHINGER **(Alsace)**

Secrétaire : Jean-Luc FARNIER **(Lorraine)**

Trésorier : Pierre DOUX **(Aquitaine)**

Vice Président : Mme France BRICKA

Secrétaire Adjoint : Bernard Perrot **(Ile de France)**

Trésorier Adjoint : Patrick GOUGEON **(Centre)**

- Mme Andrée BILLAUD **(Nièvre)**
- Georges BILLAUD **(Nièvre)**
- Philippe BLOUIN **(Pays de Loire)**

Conseillers

- Claude Van HOUCKE **(Nord)**
- Daniel LECONTE **(Nord)**
- Jean Claude POTTIER **(Normandie)**
- Michel MADIES

Président d'honneur : Pierre JAMET **(Nièvre)**

Conseil d'Administration élu le 30 mai

Rapport d'activité de l'assemblée générale du 30 mai 2013.

Dans le rapport d'activité de l'assemblée générale de 2010 je rendais hommage à Maurice BECAMEIL qui nous avait quitté et qui faisait partie des membres fondateurs. C'est avec tristesse que cette 13ème assemblée générale de l'association s'ouvre sans la présence de Guy AUDOUY notre président, qui s'en est allé la nuit du 7 décembre 2012. Sa disponibilité, son engagement et sa ténacité étaient grandes, force qu'il a su transmettre autour de lui. L'association est connue et reconnue dans les instances telle la SNCF, la caisse de prévoyance et de retraite et fait son chemin en dehors. Tout en défendant nos valeurs communes il a permis à l'association d'être indépendante et autonome dans ses décisions et n'en doutons pas elles continueront et perdureront.

Vous comprendrez que l'agenda de l'année a été perturbé. Les dossiers en cours de traitement se poursuivent avec la lenteur habituelle déjà maintes fois dénoncée. La tendance de l'année dernière se confirme, une baisse de prise en charge de nouveaux dossiers. Le pic de contamination prévisible étant l'horizon 2020 c'est certainement et malheureusement un creux passager. Le nombre de victimes qui ne sont pas déclarées ou dépistées étant très importants.

L'information devient incontournable tant par son bulletin d'information et sa nouvelle plaquette à venir et de son site Internet. Les activités comme les formations destinées aux membres de l'association et celles vers les actifs seront réactivées dès le prochain conseil d'administration de septembre. Dans l'ensemble c'est le plan de travail de 2013 / 2014 qui sera réactualisé. L'actualité de la caisse de prévoyance et

de retraite et du FIVA sera l'occasion à nos invités de répondre aux questions de l'assemblée. Un des faits marquants de l'année est sans doute le départ de la juge BERTELLA-GEFFROY qui s'occupait avec assiduité des dossiers liés à l'amiante. La crainte est de voir ces dossiers gelés dans le meilleurs des cas.

Pierre doux, notre trésorier a représenté l'association à l'assemblée générale des retraités qui s'est déroulée à la Rochelle. Occasion renouvelée de nous présenter et nous permettre d'informer sur les méfaits de l'amiante.

Cette année le rapport moral ne figure pas dans l'ordre du jour. Pour autant les pistes de travail pour 2013 / 2014 restent d'actualité. Comme dit précédemment nous continuerons nos pistes de formation vers les membres de l'association et le secteur HSCT. Le bulletin d'information devrait continuer dans sa configuration actuelle soit quatre numéros par an. Nous continuerons nos interventions vers l'entreprise sur la cessation anticipée d'activité amiante et vers la caisse de prévoyance et de retraite, notamment sur le suivi et la mise en place du scanner pour les examens post professionnel.

En 2012 était prévu pour les membres du conseil une journée d'information pour maîtriser et traiter les dossiers. Cette journée devra être reprogrammée. Sur le plan juridique nous suivrons les évolutions concernant les préjudices, celui de l'anxiété et du bouleversement des conditions d'existence. Pour le traitement des dossiers soit vers le FIVA ou vers la CPRP l'association restera vigilante sur le délai de réponse. Voilà en quelques lignes le travail non exhaustif pour la période de 2013 / 2014.

J'en profite pour vous remercier de votre présence, votre nombre montre le dynamisme de l'association en pays nivernais, terre natale de notre regretté président

Salut GUY

Rapport financier

Le trésorier Pierre DOUX présente le bilan financier de 2012 et le budget prévisionnel 2013

Il remercie tous les adhérents et adhérentes pour leur contribution et leurs dons

Il souligne la faiblesse des versements des Unions Professionnelles Régionales.

La commission de contrôle composée de Jean-Paul GOMEZ et Robert JANOWICZ, après examen des pièces et des livres comptables « demande d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2012 ». Soulignant la bonne tenue des dossiers et la clarté des comptes.

Merci au trésorier.

Election de la commission de contrôle.

Jean-Paul GOMEZ et Robert JANOWICZ sont élus